



La Mérignacaise

« La Mérignacaise » devient Manche de Coupe de France pour sa 5ème édition

La Mérignacaise, course cycliste 100 % féminine, aura lieu dans deux semaines, le mardi 1er mai 2012 à Mérignac. Cette épreuve est organisée pour la cinquième année consécutive par le Sport Athlétique Mérignacais. Les Minimes et les Cadettes s'élanceront à 13h00 du stade du Jard pour respectivement 30 et 36 kilomètres. Les Juniors – Seniors prendront le départ à 14h30 pour 90 kilomètres. La course se déroulera sur un circuit de 3,3 kilomètres.

Un succès grandissant et international

A l'origine, cette compétition a été créée par le SAM pour offrir aux concurrentes du Sud-Ouest l'opportunité d'évoluer dans leur région, et pour susciter des vocations chez les plus jeunes. La Mérignacaise s'est inscrite très vite dans le calendrier des épreuves qui comptent sur le plan national, voire au-delà. Elle a notamment vu la victoire de l'Américaine Sinead Miller en 2009, de l'Espagnole Leire Olaberria en 2010 et de la Française Ludivine Loze en 2011, devant l'Australienne Davina Summers.

La Mérignacaise, étape désormais incontournable de la Coupe de France

La Fédération Française de Cyclisme a fait de La Mérignacaise, pour la première fois en 2012, une manche de la Coupe de France des Clubs de Division Nationale. La Mérignacaise rentre donc cette année dans le « club » des dix courses qui comptent pour cette Coupe de France. Ce statut fournit à l'épreuve un plateau encore plus conséquent, avec la participation de dix des meilleures équipes françaises, venues de tout l'hexagone. Il faudra aussi compter sur deux équipes espagnoles.

Voilà qui devrait assurer le spectacle dans les quartiers mérignacais du Jard, de Capeyron et de Bourranville*. Un spectacle presque unique dans la région, puisque La Mérignacaise est l'une des rares courses féminines en Aquitaine et la seule en milieu urbain.

Rendez – vous le mardi 1er mai 2012 à Mérignac pour vivre un grand moment sportif et féminin !

Contacts presse :

Hervé LEJEUNE – herlejeune@laposte.net – 06 79 47 00 77

Benoît DOMECCQ – benoitdomeccq@yahoo.fr – 06 81 24 48 45

**par arrêté municipal, le stationnement sera interdit sur le parcours le 1er mai de 7h à 20 h, et la circulation interdite de 12h30 à 18h00.*